

## Réunion Observatoire Régional DT/DICT

Mardi 11 juin 2019 à la F RTP

### Relevé de conclusions

Etaient présents :

- ARMANGE Raymond	SMPT
- BEAUDOIN Nathalie	SDE 35
- DE HEDOUVILLE Bertrand	SOCABAT
- DUPAS Stéphane	GRDF
- FRAVALO Christophe	SBCEA
- GASNIER Arnaud	SANTERNE Bretagne
- GUILBERT Erwan	ENEDIS
- HEPNER Julie	FNEDRE
- JACOB Amandine	CISE TP
- JAUMOUILLE Florence	GRT Gaz
- JORRE Grégory	BOUYGUES Energies Services
- MARC Katleen	EUROVIA Bretagne
- MARIE Aurore	BEUZIT TP
- MIQUEL Sylvie	OPPBTP
- OGEZ Delphine	DREAL
- POIROT Dominique	FFB Bretagne
- RENAULT Fabrice	EUROVIA Bretagne
- SALAÛN François	DREAL Bretagne

## 1) Observatoire national DT/DICT

Claire ESCULIER fait part :

-de l'AG de l'Observatoire national à Paris le 11 juin également,

-du nouveau site de l'observatoire national : [www.observatoire-national-dt-dict.fr](http://www.observatoire-national-dt-dict.fr) qui doit permettre une meilleure liaison avec les observatoires régionaux.

## 2) Point par la DREAL (cf. jugement du TA de Rennes c/SAUR)

La DREAL rappelle l'historique du dossier et le jugement rendu en mai 2019 qui donne raison à l'Administration, à savoir la nécessité d'avoir au moins un fond de plan acceptable. La SAUR dispose d'un délai de 2 mois pour faire appel.

Pour autant, ce jugement ne peut faire jurisprudence avec d'autres cas similaires ou avec d'autres concessionnaires de réseaux, dans la mesure où actuellement la réglementation est imprécise sur les échelles des plans : « *indications sont données que par exemple* ».

Une nouvelle version des fascicules 1 et 3 doit être revue à l'automne, cette précision sera peut-être corrigée.

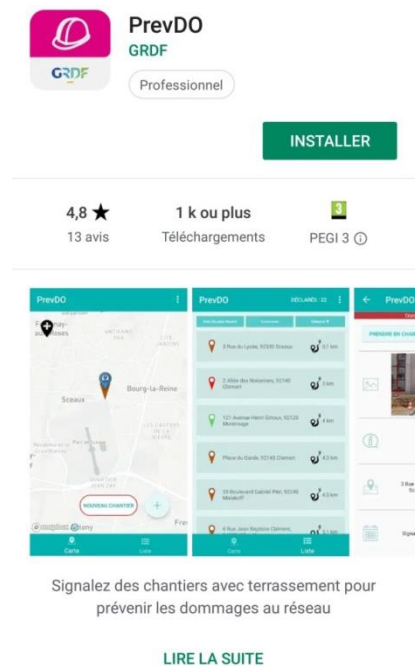
Pour l'instant, la situation est au cas par cas.

## 3) REX par réseaux (diaporamas joints en annexe)

Sont joints en annexe, les diaporamas de GRDF, GRT Gaz et d'ENEDIS :

**GRDF** : il y a une augmentation des dommages. GRDF a mis en place une application intitulée : « Prev Do »

**ENEDIS** : il est fait état d'une augmentation des DT/DICT conjointes. La prochaine fois, sera présenté les IC au titre des réseaux électriques et la gestion des dommages aux ouvrages.



## 4) Sinistralité : étude de la SMA (4 supports)

Bertrand de HEDOUVILLE présente la synthèse de l'étude qui porte sur 8865 dommages aux ouvrages de 2005 à 2017, la plaquette relative au constat contradictoire, une vidéo et trois exemples de dommages aux ouvrages.

## 5) Instance de conciliation : point de clarification

Au titre des concessionnaires de réseaux, GRT gaz ne souhaite pas siéger et GRDF annonce également une position « mitigée » qui sera confirmée par mail.

## 6) Questions diverses

ENEDIS pose la question de ce qui peut être fait face un nombre de dommages aux ouvrages qui semble avoir atteint un palier. Comment est-il possible de progresser ?

La prochaine séance est programmée **le mardi 26 novembre 2019 à 9h30 dans les locaux de la FRTP et sera suivie à 14h30 par la réunion de l'instance de conciliation, si elle est saisie de dossiers.**